



# **Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ?**

Séminaire du plan de paysage des Calanques

Lundi 16/11/2015 de 9h30 à 18h  
Oustau Calendal - Cassis

# Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ?

## La qualité des paysages face aux défis du territoire

Le massif des Calanques, les monts de St Cyr et le Cap Canaille forment une interface naturelle entre les villes de la métropole marseillaise et la mer. Longtemps affectés à des usages d'exploitation agricole et industriels, ces espaces sont devenus l'emblème de la protection des paysages dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette dynamique s'est renforcée avec les politiques de protection à partir des années 1970. La création du Parc national des Calanques en 2012 est venue confirmer cette évolution en définissant le caractère de cet espace autour de trois composantes essentielles<sup>1</sup> :

- Un territoire né de la mer, de beautés naturelles et de contrastes
- Un territoire façonné par l'Homme depuis l'antiquité jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle
- L'infini à portée de main – un territoire de contemplation

La typicité du Parc national des Calanques, au-delà de la combinaison unique au niveau international des éléments géologiques, de diversité biologique, d'activités humaines et de paysages, est l'interdépendance des espaces de massif, des masses d'eau et des systèmes urbains.

Les enjeux et les missions du Parc national sont aujourd'hui de considérer les espaces marins et terrestres comme un seul territoire interdépendant et de permettre leur bonne coexistence avec la métropole. D'autres défis sont pris en compte pour inscrire les usages dans le développement durable, ou réduire le risque incendie. Tous tendent à valoriser et faire perdurer dans le temps un territoire de qualité<sup>2</sup>.

Le paysage est le lieu d'expression de ces défis. En tant que « partie du territoire telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »<sup>3</sup>, il est la résultante de la géomorphologie locale mais aussi et surtout, des modalités d'interventions des différents gestionnaires ou propriétaires dans ce périmètre.

C'est dans cet esprit que le Parc national des Calanques et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise ont souhaité s'associer dans un appel à projet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en 2013 pour établir un plan de paysage du territoire du parc national. Pendant son élaboration, les ateliers de paysage ont mis en exergue les besoins de définir des lignes communes. Face à tous les défis du paysage des Calanques, il est nécessaire de définir où placer le curseur entre protection et gestion, entre intervention et laisser-faire, entre diminuer la pression et accompagner la fréquentation ...

L'ambition du plan de paysage est de mettre la qualité paysagère des espaces gérés par l'homme en cohérence avec la qualité exceptionnelle des paysages du Parc national des Calanques. Ce séminaire se veut un prolongement de la richesse des 10 ateliers de paysage permettant de construire ensemble ce territoire d'exceptionnalité.



<sup>1</sup> Extrait de la charte du Parc national des Calanques, volume 1, avril 2012

<sup>2</sup> Extrait de la charte du Parc national des Calanques, volume 1, avril 2012

<sup>3</sup> Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000



## Programme de la matinée

**9h00 – Accueil dans le foyer de l’Oustau Calendal**

**9h30 – Ouverture du séminaire**

**Mme Danielle MILON, Maire de Cassis**

**M. Didier REAULT, Président du CA du Parc National des Calanques**

**Mme Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l’Agence d’urbanisme de l’Agglomération Marseillaise**

**10h30 – De la sauvegarde des ressources à la notion de patrimoine « naturel »**

*L’évolution de la conflictualité environnementale dans les Calanques au XIXe siècle*

**Xavier DAUMALIN, Professeur d’histoire contemporaine**

**Aix-Marseille Université /UMR TELEMME/SynTerCalm/A\*MIDEX**

Echanges avec la salle

**11h00 – Les défis de protection des paysages au-regard des projets des acteurs gestionnaires**

*Lecture prospective des lignes de force du paysage du Parc national des Calanques et enjeux de protection des paysages au-regard des projets des acteurs du territoire*

*Retour sur les ateliers de paysage*

**Miguel GEORGIEFF, COLOCO, Laurence LE-LEGARD-MOREAU, ONF**

**11h20 – Les controverses du paysage**

*Les 7 enjeux du paysage au filtre des dynamiques de protection, de gestion et d’aménagement*

**PNCal – AgAM**

Echanges avec la salle

**12h00 – les défis du Parc national des Calanques**

*Les défis d’identités et d’ambiances paysagères locales face aux enjeux de fréquentation et de pratiques*

**Gilles CLEMENT, ingénieur horticole, paysagiste, écrivain, jardinier, enseignant à l’ENSP Versailles**

**12h30 – Buffet**



## Programme de l'après-midi

### Un plan d'action pour protéger, gérer et valoriser les paysages du Parc national des Calanques

*3 tables rondes pour construire en commun avec les participants au séminaire les objectifs de qualité paysagère, le plan d'action et les référentiels*

#### 14h00 – Table ronde 1 : Les espaces de nature

*Le classement des massifs des Calanques en Parc national est une reconnaissance de la richesse écologique exceptionnelle de ces espaces. Bien souvent insoupçonnée, cette diversité de milieux et d'espèces patrimoniales est représentative de la Provence littorale calcaire et de son plateau continental marin. Les suivis naturalistes observent de très près cet écosystème afin de mieux le connaître. Il est aujourd'hui primordial d'éviter qu'il ne devienne un espace relique et enclavé.*

*Comment protéger les espaces littoraux ? Quelle prise en compte du feu et du risque incendie dans les dynamiques forestières ? Comment conjuguer espaces d'exploitation ou utilitaires, espaces de loisirs de nature et de ressourcement, et espace de développement de la biodiversité ? Quels liens de cet espace naturel avec espaces forestiers avoisinant, quelles dynamiques globales et locales ?*

**Philippe MAIGNE, Directeur du Grand Site de France Ste-Victoire**

*Retours d'expériences sur la gestion d'un grand paysage*

**Thierry TATONI, Professeur en écologie Aix-Marseille Université, Directeur de l'IMBE (UMR AMU-CNRS-IRD-UAPV)**

*Prospective des paysages marins et terrestres : comment intégrer les dynamiques naturelles dans les plans de gestion ?*

**François FOUCHIER, Délégué régional PACA, Conservatoire du littoral**

*Le paysage, un projet de sens commun, une relation sensible avec la Nature*

#### 15h00 – Table ronde 2 : Les espaces d'interface

*L'histoire des territoires entre la ville et le cœur de Parc est celle de l'agriculture et du pastoralisme, puis de l'industrie. Au XXe siècle, elle se complète d'espaces de relégation gagnés sur les friches. Dans les années 1980, l'urbanisation conquiert ces espaces de transition ou de relégation, venant privatiser des espaces jusque-là de porosité. La pression sur « la frontière » entre espaces naturels et espaces urbains se trouve accentué par la disparition des espaces de transition. La mise en place du Parc national finit d'opérer le retournement de perception des marges ; là où on parlait de « bout du monde » on parle maintenant d' « entrée de parc ».*

*Comment traiter les limites ? Quelle place pour l'agriculture dans les nouveaux usages urbains ? Quels usages sociaux des interfaces ? Quelle place de l'homme dans la nature et de la nature en ville ? Quelle prise en compte de ces espaces dans les documents d'urbanisme ?*

**Arlette HERAT, Urbaniste, ENSA Marseille, LPED/Aix-Marseille Université/IRD**

*Aux marges de la ville : mutations et changement de regard*

**Anne CECCONELLO, Responsable du Service Projets Urbains, Délégation Générale Urbanisme, Aménagement et Habitat, Ville de Marseille**

*La prise en compte du patrimoine naturel et paysager et le traitement des espaces de frange dans le PLU de Marseille*

**Stéphane HANROT, Architecte professeur, ENSA Marseille – Directeur de l'UR Project[s]**

*La résilience des territoires du Parc national : une perspective tronquée ?*

#### 16h00 – Pause

### **16h30 – Table ronde 3 : Les espaces d'accueil**

*Le Parc national des Calanques s'inscrit dans un chapelet d'espaces naturels en réseau structurant la métropole marseillaise. Les usages récréatifs des espaces du parc national sont une des clés pour la conservation des espaces de nature, par les processus d'identification, d'appropriation et de défense qu'ils induisent. Cependant, au dire des acteurs locaux, certains usages ont un impact fort et certains espaces sont l'objet d'une sur-fréquentation importante, mais ne s'agit-il pas d'une mal-fréquentation ?*

*Comment organiser « la part de l'utilisateur » dans le milieu naturel ? Comment le parc national participe au développement et au rayonnement de la métropole marseillaise ? Comment définir et aménager des lieux de valeur, des lieux d'appropriation et de pratiques et des lieux de régulation ?*

**Valérie CARBONNE, Responsable du pôle ingénierie, Bouches-du-Rhône Tourisme**

*Les attentes des visiteurs en termes de loisirs de nature et de services*

**Anne VOUREC, Directrice du Réseau des Grands Sites de France**

*Retours d'expériences de la gestion de la fréquentation dans les grands sites de France*

**Yannick TONDUT, Directeur Général Adjoint Mobilité, Marseille Provence Métropole**

*Quelles stratégies pour réguler les accès au littoral et améliorer l'accès aux sites touristiques ?*

### **17h30 – Conclusion du séminaire**

Synthèse des tables rondes et conclusions

**François BLAND, Directeur du Parc national des Calanques**

**Christian BRUNNER, Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise**

**avec le regard de Gilles CLEMENT, ingénieur horticole, paysagiste, écrivain, jardinier, enseignant à l'ENSP Versailles**



## Inscription

Merci de confirmer votre inscription avant le 13 novembre 2015 par mail [contact@calanques-parcnational.fr](mailto:contact@calanques-parcnational.fr)

## Lieu du Séminaire

Oustau Calendal – promenade Aristide Briand – 13260 CASSIS



## Renseignements

Albert SAYAG, 04 20 10 50 00, [albert.sayag@calanques-parcnational.fr](mailto:albert.sayag@calanques-parcnational.fr)

